

## LISTE DES PIÈCES SUCCESSION

- Réquisition à remettre signée par chaque héritier.
- Deux originaux de l'Extrait de l'acte de décès.
- Extrait d'acte de naissance du défunt.
- Copie intégrale du livret de famille de la personne décédée .
- Contrat de mariage de la personne décédée.
- Copie intégrale du jugement de divorce .
- Copie intégrale du livret de famille de chaque héritier.
- Contrat de mariage de chaque héritier (s'il y a lieu).
- Copie authentique de la donation entre époux (s'il y a lieu).
- Extrait d'acte de naissance de chaque héritier.
- Extrait acte de mariage de chaque héritier.
- Photocopie des pièces d'identité de chaque héritier.
- Relevé d'identité bancaire de chaque héritier.
- Copie du jugement homologuant le changement de régime matrimonial (s'il y a lieu).
- indication profession et domicile de chaque héritier.
- indication profession et domicile du défunt.
- coordonnées téléphoniques, portable, fax et adresse mail de chaque héritier.
- expédition de l'ordonnance désignant le représentant légal d'un incapable majeur (s'il y a lieu).
- Expédition de l'ordonnance de placement sous un régime de protection (s'il y a lieu).
- Extrait immatriculation pour commerçant et extrait D 1 pour artisan.
- copie certifiée conforme par le gérant des statuts de sociétés mis à jour et extrait KBis.
- Evaluation du ou des fonds de commerce dépendant de la succession par l'expert comptable.
- Evaluation des parts ou actions de sociétés dépendant de la succession par l'expert comptable.
- Nom, adresse et coordonnées téléphoniques de l'expert comptable.
- Indication des testaments et donations antérieures du chef du défunt.
- Avis de valeur ou expertise des biens ayant fait l'objet d'une donation au jour du décès.
- Numéros du ou des comptes bancaires et adresses des Banques du défunt (1).
- Numéros du ou des comptes chèques postaux du défunt (1).
- Liste des actions ou titres (1).
- Livret de Caisse d'Épargne du défunt (1) .
- Numéros des pensions ou retraites du défunt (1).
- Titres de propriété des immeubles appartenant au défunt.
- Coordonnées syndic si bien en copropriété, ou association syndicale si bien en lotissement.
- Relevé de propriété cadastral.
- Extrait du plan cadastral pour chaque immeuble.
- Fiche technique de chaque immeuble (A récupérer en Mairie en précisant la référence cadastrale).
  - Document d'arpentage établi par le géomètre si division foncière .
- Permis de construire, déclaration achèvement des travaux, certificat de conformité des immeubles bâtis.
- Assurance dommages-ouvrage des immeubles achevés depuis moins de 10 ans.
- Règlement de co-propriété et modificatifs.
- Carte grise du ou des véhicules automobiles et valeur argus.
- Contrat d'assurance-vie.
- Contrats de location des biens dépendant de la succession.
- Autres actifs.